

Le barrage de Poutès pourrait perdre la tête

EDF présentait hier, aux élus du département, une solution alternative au barrage situé sur l'Allier. Si elle est validée par l'État, le barrage sera arasé pour atteindre la taille de quatre mètres de hauteur

C'est à Alleyras que les élus étaient conviés, hier, pour découvrir la solution alternative au barrage de Poutès. Cette solution, sur laquelle EDF planche depuis plus d'un an, propose d'arasé le barrage actuel pour abaisser la cote de la retenue. En clair, le barrage, qui fait actuellement 17 mètres, pourrait, si la solution est validée, être réduit à un seuil effaçable de quatre mètres de hauteur. « Nous garderons les fondations du barrage existant, sur lesquelles nous nous appuierons pour ce nouveau barrage », explique Xavier Ursat, directeur délégué de la division ingénierie hydraulique à EDF. Si la solution est retenue, on n'enlèvera pas le barrage de Poutès : on démontrera la partie haute et la partie centrale du barrage actuel. » Au centre du seuil, un clapet géant pourra s'abaisser totalement en période de crue. De la végétation sera replantée pour mieux fixer les berges du nouveau lac. Un lac qui fera alors 300 mètres au lieu des trois kilomètres actuels.

bonne réception des smolts (salmonidés juvéniles), est aussi prévu, ce qui devrait réduire la mortalité des jeunes au sortir de la frayère. Autant d'installations qui devraient donc préserver au maximum l'environnement, tout en maintenant un bon débit. La production électrique sur le site ne devrait être réduite que de 10 %. Cette alternative a évidem-

90 % des poissons en aval du barrage devraient pouvoir franchir le seuil

ment un fondement écologique. C'est Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Écologie, qui avait demandé, au mois de juin 2010, à ce qu'un nouveau projet de barrage soit étudié pour rendre le site de Poutès plus respectueux de l'environnement. Le passage des sédiments et, surtout, la montaison et la dévalaison des saumons, devaient être réétudiés. Plusieurs idées avaient alors été envisagées, dont un seuil effaçable de deux mètres, puis un barrage de cinq mètres.

Pour ce qui est des poissons, et notamment des saumons, deux installations innovantes sont prévues. Une échelle à poissons, avec 13 bassins « de repos » devrait leur permettre de remonter plus facilement le dénivelé. 90 % des saumons en aval du barrage devraient ainsi pouvoir franchir le seuil. Un ouvrage de dévalaison, permettant la

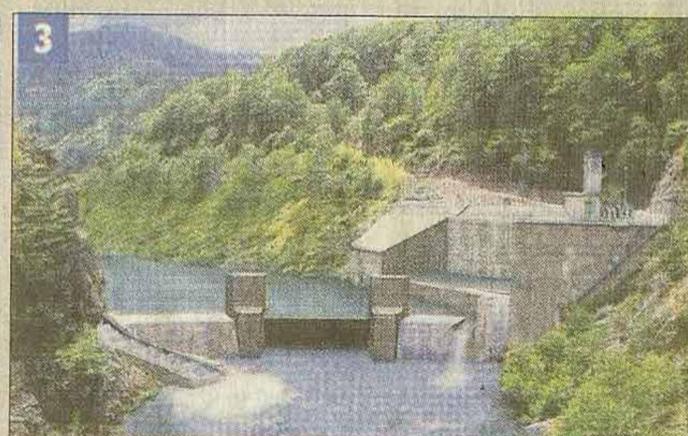
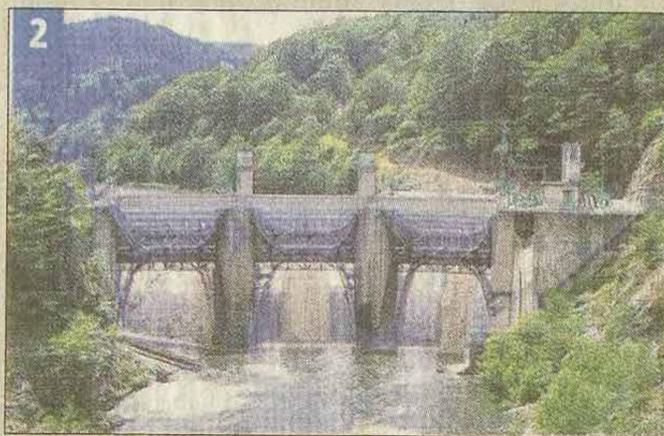
Le dossier doit maintenant être présenté à Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, et à Eric Besson, ministre de l'Énergie. C'est ce comité interministériel qui décidera d'adopter ou de rejeter le projet. D'ores et déjà, les élus du département, le député Jean Proriol en tête, s'en sont peu



1 L'assemblée était majoritairement composée d'élus. Certains se sont inquiétés quant à la baisse des ressources financières pour leurs communes consécutives à la réduction de production d'électricité / Photo Amélie Duchamp

2 Le barrage de Poutès est aujourd'hui haut de 17 mètres. Le projet d'EDF, qui a demandé un an d'études, prévoit de conserver la structure actuelle pour y adosser le nouvel édifice / Photo DR

3 Si le projet est accepté par les deux ministres de l'Environnement et de l'Énergie, un seuil de quatre mètres, avec un clapet effaçable, remplacerait le barrage existant / Photo DR



ou prou remis à l'alternative de EDF. Quelques voix dissidentes se sont pourtant élevées, hier, à Alleyras. Certains élus ont ainsi rappelé que le barrage sera moins performant que l'actuel, surtout dans le cas d'une forte demande d'électricité en simultané. D'autres ont demandé si les communes alentours auraient des com-

pensations financières, puisqu'il y aura moins d'énergie produite. Gérard Roche, président du conseil général, craint que les travaux aient un impact environnemental : « Les élus pensaient que le barrage allait se maintenir. Là, il va y avoir des modifications très importantes sur le plan écologique sur les rives en

amont, en aval, sur la végétation ». Quant à Jean Proriol, il considère que la solution résoudra les problèmes des sédiments, mais pas ceux des saumons : « Il faut d'abord résoudre le phénomène de surpêche en mer, ou encore les problèmes à l'estuaire pour voir revenir les saumons. » Globalement, chacun

reconnait que l'alternative ménage la chèvre et le chou. Le maintien de la production électrique, jusque-là menacée, rassure les élus. Ajoutons à cela que les entreprises locales pourraient contribuer au chantier du nouveau barrage. De quoi, peut-être, faire pencher la balance.

Amélie Duchamp

« On a affaire à un projet intelligent, très innovant »

Depuis 1991, Roberto Epplé, le président de SOS Loire vivante, se bat pour l'effacement du barrage de Poutès. Même si le projet d'EDF prévoit un arasement du barrage et non pas son démantèlement, il se dit satisfait.

jeunes poissons, donc on pourra faire un repeuplement en amont du barrage, où les jeunes pourront alors descendre sans être tués, et revenir plus tard sur le lieu de leur naissance pour frayer.

>> Pourtant, ce n'est pas le barrage que vous vouliez au départ ?

On a compris que le seuil de deux mètres effaçables n'était pas possible. Là, on a affaire à un projet intelligent, très innovant de la part d'EDF. C'est un très bon compromis et nous voulons tout faire pour que ça se passe bien.

>> Est-ce que cela va vraiment changer quelque chose pour les saumons ?

Ça va se faire avec le temps, on ne verra pas le résultat du jour au lendemain. Il va falloir restaurer vingt kilomètres d'Allier autour du barrage, un espace actuellement sans sédiments, sans frayères. Mais notre vieux Allier va enfin ressembler à une rivière. L'exemple du barrage de Saint-Etienne-du-Vigan, supprimé en 98, montre des résultats extraordinaires. Bien sûr, il reste crucial de continuer le travail sur la Loire pour supprimer les obstacles et garantir la qualité de vie des saumons.



Roberto Epplé, président de SOS Loire vivante

/ Photo Amélie Duchamp

REPÈRES

- 4 mètres : ce serait la hauteur du nouveau barrage. L'actuel mesure 17 mètres de hauteur.
- Le nouveau barrage produira 70,4 gigawattheure, contre 79 actuellement, soit une baisse de 11 % de la production d'énergie.
- L'énergie hydraulique produit chaque année 70 terawattheure en France.
- Le coût total des travaux sur la branche Allier se monte à 10,9 millions d'euros. Des travaux vont aussi avoir lieu pour utiliser le débit de l'Ance du sud : ils coûteront 2,8 millions d'euros. Le financement de ce barrage à HQE (Haute qualité environnementale) sera assuré par EDF, mais aussi par l'État, sous forme d'aides.
- Un effacement total du barrage coûterait entre 7 et 8 millions d'euros, et ce, sans production énergétique, donc sans

recettes.

- Si le projet est validé par l'État, EDF verra sa concession prolongée. Xavier Ursat, directeur délégué de la division production et ingénierie hydraulique à EDF, espère que l'État pérenniserait le site sur 40 ou 50 ans.
- Si le projet est validé, il faudra encore attendre les résultats d'une enquête publique, obligatoire pour de tels travaux. Cette étude préalable pourrait durer « au moins deux ans », selon Xavier Ursat. Même chose pour les travaux sur le site, estimés eux aussi à deux ans.
- Durant la durée des travaux, EDF compte « s'arranger pour que le temps pendant lequel on ne pourra pas produire soit le plus court possible », explique Xavier Ursat. Ce laps de temps sans production pourrait être de 6-8 mois. Le reste du temps, travaux et production électrique cohabiteront.